

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-553

présenté par

M. Alauzet, Mme Iborra, Mme Verdier-Jouclas et Mme Khedher

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.